



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Rectorat de l'académie

Direction des services départementaux de

l'éducation nationale

de Poitiers

Évaluation

et expertise

pédagogique

L'inspecteur d'académie, Inspecteur pédagogique régional d'allemand Monsieur Sylvain MICARD

à

Mesdames, messieurs les professeurs d'allemand

s/c de mesdames, messieurs les chefs d'établissement

Poitiers, le 2 septembre 2021

Objet : Lettre de rentrée 2021

Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection

Chères et chers collègues,

de la Vienne La rentrée 2021 implique à nouveau l'engagement de tous au service de la réussite des élèves. Les corps d'inspection sont à vos côtés pour continuer à bâtir une école fidèle à ses valeurs : permettre à chaque enfant, sur tout le territoire, de s'épanouir et de déployer ses potentialités, pour qu'il devienne un citoyen libre et éclairé. Pour tenir cet engagement républicain, l'ensemble de la communauté éducative devra faire preuve de capacités adaptatives dans un contexte sanitaire évolutif, et se retrouver autour d'une culture humaniste, garante de l'intérêt collectif.

Corps d'inspection

IA-IPR 2021-2022 ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par Sylvain Micard

Courriel sylvain.micard@ac-poitiers.fr

> Téléphone 05 16 52 65 73 05 16 52 64 82

Télécopie 05 16 52 65 69

Adresse postale 22 rue Guillaume VII le Troubadour CS 40625 86022 Poitiers cedex

Accompagner

L'accompagnement des personnels s'incarne dans un Plan Académique de Formation riche, disciplinaire et transversal. Pour vous aider dans sa lecture, l'ergonomie de l'outil de consultation a été repensée. La formation continue reste un enjeu majeur de notre engagement professionnel : actualisation des connaissances, réflexions didactiques, partage et mutualisation entre collègues, enrichissement des pratiques, sont les clés de la professionnalité. Les modalités de formation sont variées, à différentes échelles (académique, ou locale avec les Formations d'Initiative Locale), afin de répondre aux besoins de chacune et chacun et aux spécificités des territoires.

Les dispositifs d'accompagnement personnalisé et de soutien aux élèves, doivent faire l'objet d'une réflexion partagée. Avec la crise sanitaire, la continuité des apprentissages a été bouleversée, particulièrement au lycée, les inégalités se sont creusées, et le décrochage s'est accru. Les enjeux de la continuité pédagogique sont donc à nouveau prégnants en cette rentrée. Notre Ecole doit garantir l'égalité des chances ; nous avons, collectivement, la responsabilité de sécuriser les parcours des élèves pour que ces derniers apprennent, progressent, développent leur

ambition et construisent leur orientation. A cet effet, la consolidation des apprentissages fondamentaux reste d'une actualité forte, avec un focus particulier, cette année, sur la lecture, déclarée grande cause nationale. De plus, en cycle terminal, une nouvelle mission de référent de groupe d'élèves est introduite pour donner plus de souplesse dans l'accompagnement et le suivi.

https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121269N.htm

Au lycée, cette rentrée est marquée par les ajustements de la réforme du baccalauréat qui font évoluer les modalités d'évaluation des 40% de contrôle continu. Cette décision place la question de l'évaluation au cœur de nos préoccupations communes. Elle nous invite à réfléchir collectivement aux différentes fonctions que les évaluations peuvent revêtir dans le parcours de l'élève, et aux façons d'articuler l'accompagnement des apprentissages et leur certification. Pour pouvoir proposer aux élèves un cadre sécurisant dans lequel ils pourront percevoir l'évaluation comme une composante positive et essentielle de leur formation, nous serons amenés à développer une culture commune et à en formaliser les principes. Les corps d'inspection seront à vos côtés et à ceux de vos chefs d'établissement pour avancer ensemble dans cette réflexion.

Dans chaque discipline, vous pouvez consulter les ajustements : https://www.education.gouv.fr/ajustement-pour-le-baccalaureat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-324134

Partager...

...des valeurs

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture fonde les principes de la citoyenneté sans lesquels on ne peut construire de sphère publique cohérente. La construction puis la reconnaissance de ce socle supposent d'accompagner les élèves à développer leur esprit critique et à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, et de les engager à questionner le monde. Cette année particulièrement, le développement de la citoyenneté s'inscrit aussi dans une dimension européenne avec la présidence française du conseil de l'Union Européenne (PFUE) au premier semestre 2022. Tous les établissements et les équipes éducatives sont invités à mettre leurs actions et projets aux couleurs de l'Europe.

https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo27/MENC2118652C.htm

...des pratiques

Nous ne le rappellerons jamais assez : le travail d'équipe, disciplinaire comme éducative, bénéficie aux élèves autant qu'aux personnels. Partager des pratiques, mutualiser, construire ensemble, permettent de donner du sens au parcours des élèves, d'assurer la continuité des apprentissages et d'enrichir les pratiques pédagogiques. Les évaluations nationales sont un bon support de réflexion collective : leurs résultats peuvent apporter des éclairages importants sur les acquis des élèves et les remédiations à développer, dans chacune des disciplines enseignées.

Nous avons conscience des défis qui vous attendent encore cette année et connaissons votre engagement aux côtés des élèves et de leur famille. Soyez-en d'ores et déjà remerciés. Nous vous assurons de notre soutien dans vos missions au service de la réussite des élèves.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'allemand.

Chères et chers collègues,

Avant toute chose, permettez-moi de vous souhaiter à tous une très bonne rentrée, ainsi qu'une année scolaire sereine qui vous permette d'exercer pleinement votre mission de professeur au service de l'ensemble de nos élèves.

Monsieur Olivier BORD, IA-IPR d'allemand, a fait valoir ses droits à la retraite, qu'il soit remercié très sincèrement pour l'action qu'il a menée au sein de l'académie, notamment autour de l'accompagnement des équipes dans le cadre de la réforme du collège et du lycée et pour son dévouement admirable. Je profite de cette lettre de rentrée pour vous faire part de l'honneur que j'ai de lui succéder. En l'espace de quelques années, l'académie de Poitiers est, de plus, devenue l'une des académies obtenant un taux de réussite au concours de l'agrégation interne des plus satisfaisants et le réseau de formateurs a pu être véritablement étoffé. Aussi aurai-je à cœur de poursuivre les différentes actions initiées par l'inspection régionale et de développer le lien avec les IEN autour de l'approche plurilingue.

Je tiens également à féliciter les lauréats des concours et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'académie. Je remercie tous ceux qui, parmi vous, ont accepté d'assumer la mission de professeur-tuteur, ceux qui s'investissent dans l'animation d'équipes de professeurs, dans la formation ou l'accompagnement de ceux-ci, ceux qui ont contribué à l'élaboration de sujets de la Banque Nationale, d'examens pour le BTS ou pour les concours ainsi que tous ceux, toujours plus nombreux, qui s'impliquent dans la réflexion didactique et pédagogique qu'impose l'évolution de l'enseignement des langues vivantes, et la place de celles-ci dans la préparation du Grand Oral.

Les deux dernières années scolaires écoulées ont été inédites à bien des égards et je suis pleinement conscient de l'énorme mobilisation qui a été la vôtre pour relever le défi de l'accompagnement pédagogique en distanciel ou sous format hybride, d'autant plus que les enseignants d'allemand sont souvent en service partagé. Mes remerciements chaleureux vont vers l'ensemble des collègues, toujours très engagés et investis dans la discipline, dans un contexte qui a pu rendre difficiles les actions de promotion, comme les rencontres inter-degrés.

1. Evaluation et Coopération éducative

Evaluation

La note de service indiquée ci-dessous précise les modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat, instaurées par le décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique à compter de la session 2022.

https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm

La refonte des modalités d'évaluation des 40% de contrôle continu va conduire à un travail intense de réflexion et de croisement des pratiques autour des démarches d'évaluation dans les établissements. Ces travaux devraient contribuer à l'élaboration dans chaque lycée d'un « projet évaluatif » posant des principes

collectifs sur les stratégies d'évaluation de l'établissement, déclinés dans chaque champ disciplinaire et réappropriés par chaque enseignant. Les IPR de LV travaillent à des modalités d'accompagnement sur lesquelles nous communiquerons dès que possible et les journées académiques de l'allemand inscrites au PAF seront, bien évidemment, l'occasion de revenir sur l'approche par compétences et sur la démarche d'évaluation.

Par ailleurs, un document national produit par l'Inspection Générale et intégrant des parties dédiées à notre discipline devrait prochainement être publié.

Coopération éducative

Cette année scolaire est marquée :

- D'une part, par une double conférence sur l'enseignement et l'apprentissage du français en Allemagne (13 septembre) et l'allemand en France (20 octobre) à l'initiative des ambassadeurs des deux pays.
- D'autre part, par la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE) au 1^{er} semestre de l'année 2022.

Ces deux événements offrent une belle opportunité pour renforcer la coopération éducative bilatérale et multilatérale. J'aurai à cœur de valoriser, notamment dans le contexte pandémique, tous les partenariats et échanges (y compris virtuels) ainsi que tous les projets dans lesquels les professeurs d'allemand sont engagés avec leurs élèves.

A ce sujet, je vous informe d'un projet inter-langues mené par les services de la DAREIC qui doit permettre, tout au long de l'année, aux enseignants de langues vivantes des 1er et 2nd degrés de mettre en place des activités ludiques, éducatives, coopératives autour des arts et des langues, portées par eTwinning selon les échéances suivantes :

27 septembre : lancement officiel du projet par Madame la Rectrice

15 octobre : journée régionale des eTwinning Erasmus Days (SEED)

22 janvier : journée franco-allemande

9 mai : journée de l'Europe

Mai: semaine des langues vivantes

J'ai également le plaisir de vous annoncer que les inscriptions à la première *Journée virtuelle des germanistes*, organisée par l'Institut Goethe de Paris, sont ouvertes et ce encore jusqu'au 26 Septembre.

Les enseignants seront accueillis le samedi 16 octobre 2021 dès 9h30 pour une journée de formation en ligne passionnante et instructive lors de laquelle ils pourront participer à des ateliers sur l'enseignement créatif et artistique de

l'allemand. Dans les « barcamps », les participants pourront échanger avec des collègues sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

Vous trouverez toutes les informations sur l'inscription, le programme et les thèmes proposés dans le cadre des barcamps sur le site Internet : www.goethe.de/paris/dlt

Le Plan académique de formation

Les inscriptions au Plan Académique de Formation sont ouvertes **jusqu'au 25 septembre**. J'attire votre attention sur l'impérative nécessité de vous inscrire dans les temps et sur l'impossibilité d'une inscription hors délai. Pour chacune des actions proposées, j'indique ci-dessous identifiant et code (module) afin de retrouver plus facilement le descriptif de l'action correspondante.

Sont reconduites les Journées académiques de l'allemand (21A0130355 –56891), qui sont à la fois atelier d'échanges de pratiques et laboratoire d'innovation.

De même, la collaboration initiée il y a quelques années avec l'université va se poursuivre : la formation autour de **la civilisation en cours d'allemand** (21A0130356 – 56892) n'ayant pu être menée en 2021, celle-ci devrait avoir lieu cette année. Elle comportera un volet « conférence » pris en charge par une collègue universitaire et un volet « didactisation » axé sur la construction des compétences culturelles.

Est proposée également en offre une action de formation de trois journées consacrées à la préparation à l'agrégation interne (21A0130014 - 55974). L'objectif de ce stage est de former les candidats à l'épreuve orale dite « professionnelle » ; les journées sont placées dans les semaines qui précédent les épreuves d'admission, avant les vacances de printemps.

Parmi les actions interlangues figure :

- Un stage sur **la médiation** (21A0130358– 56894) : cette action poursuit la réflexion amorcée sur ce thème autour des compétences des élèves.

Les actions non proposées à l'offre visent des publics spécifiques :

- La formation aux épreuves de la Certification en langue allemande (21A0130357–56893)

Ce stage s'adresse aux professeurs stagiaires, professeurs contractuels et tout professeur titulaire n'ayant pas l'habilitation. Les professeurs titulaires soucieux de réactualiser leur formation peuvent me le signaler par courrier.

Voici les dates de la session 2022 du DSD1 à retenir :

- novembre 2021 : inscription des élèves à la certification via les établissements scolaires
- **du 1**^{er} **février au 31 mars 2022** : organisation de l'épreuve orale (*mündliche Kommunikation*)
- mercredi 9 mars 2022 : épreuves sur table pour toutes les académies
 - La formation des professeurs contractuels (21A0130571 57138) : Cette

formation s'inscrit dans un dispositif mutualisé avec d'autres disciplines, conserve un volet disciplinaire et intègre une visite conseil.

2. Ouverture à l'international

Dans le cadre de l'ouverture à l'international, l'académie a été dotée cette année encore de plusieurs assistants de langues qui ont été répartis selon les demandes que nous avons reçues, en tenant compte des contraintes habituelles. Notons toutefois que le nombre de dossiers qui nous est parvenu ne nous permettra pas toujours de pourvoir l'ensemble des postes prévus. Si tel est le cas dans votre établissement, nous vous invitons à nous faire parvenir les candidatures de germanophones que vous pourriez connaître et qui souhaiteraient s'engager auprès de vous cette année. Nous espérons par ailleurs que la situation sanitaire ne compliquera pas l'arrivée des assistants, qui devraient être accueillis comme tous les ans lors du séminaire de rentrée début octobre.

Le label européen développé dans notre académie a bénéficié d'une reconnaissance particulière, puisqu'il a été adopté au niveau national sous la forme du label EUROSCOL. Les établissements souhaitant s'engager dans cette démarche sont invités à contacter le service de la DAREIC.

Dans un contexte nouveau pour chacun qui n'est pas sans incertitude, je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et le dynamisme que vous avez su insuffler à la discipline au fil des années. Dans les tâches nouvelles qui vous attendent, je serai à vos côtés. Dans l'attente, je souhaite à chacune et chacun une rentrée sereine et une année enrichissante.

Très chaleureusement,

IA-IPR d'allemand

Sylvain Micard sylvain.micard@ac-poitiers.fr

Chargées de mission

Christine Combes-Bardoll <u>christine.bardoll@ac-poitiers.fr</u>
Elvire Koré <u>elvire.doukoure@ac-poitiers.fr</u>

INSPE Formatrice académique Webmestre

Séverine Grillet severine.grillet@ac-poitiers.fr